Chaudière fioul à condensation

PU 150 Condens PU 150 Condens + OBC





Notice d'installation et d'entretien

Sommaire

1	Dé	éclaration de conformité CE Déclaration de confo	ormité A.R. 8/1/2004 - BE
2	Gé	énéralités	4
	2.1 2.2	•	4
3	De	escription	5
	3.1 3.2 3.3 3.4 3.5 3.6 3.7	Composition de la gamme Homologations Caractéristiques techniques Plaquette signalétique Options	
4	Ins	nstallation	
	4.1 4.2 4.3 4.4 4.5 4.6 4.7	Lieu d'implantation	
5	Mi	lise en service	
	5.1 5.2 5.3 5.4	Remplissage du siphon	
6	En	ntretien	
	6.1 6.2 6.3 6.4	Chaudière	
7	Ins	nstructions ramoneur	
8	Ar	rrêt de la chaudière	26
	Pié	ièces de rechange PU 150 Condens - PU 150 Con	idens + OBC27
		Symbol	es utilisés
	4	Attention danger	Risque de dommages corporels et matériels. Respecter impérativement les consignes pour la sécurité des personnes et des biens
		Information particulière	Tenir compte de l'information pour maintenir le confort
	-	Renvoi	Renvoi vers d'autres notices ou d'autres pages de la notice

1 Déclaration de conformité CE Déclaration de conformité A.R. 8/1/2004 - BE

Fabricant OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. Vieux-Thann - 2 Avenue Josué Heilmann - BP 16

F-68801 THANN Cedex \$\mathcal{C}\$ +33 (0)3 89 37 00 84

£ +33 (0)3 89 37 32 74

Mise en circulation par Voir fin de notice

Nous certifions par la présente que la série d'appareil spécifiée ci-après est conforme au modèle type décrit dans la déclaration de conformité CE, qu'il est fabriqué et mis en circulation conformément aux exigences et normes des Directives européennes et aux exigences et normes définies dans l'A.R. du 8 janvier 2004 :

Type du produit Chaudière condensation PU 150 Condens avec brûleur fioul intégré.

Type de chaudière : B23 et B23P

Modèles 3, 4, 5 éléments

Norme appliquée - A.R. du 8 janvier 2004

- 2006/95/CE Directive Basse Tension

Norme visée: EN 60.335.1

- 2004/108/CE Directive Compatibilité Electromagnétique Normes génériques : EN 61000-6-3 ; EN 61000-6-1

92/42/CEE Directive rendement
 Normes visées : EN 303.2 ; EN 304

- Pr EN 15034 : Chaudière fioul à condensation

Organisme de contrôle GWI (D-Essen)

CE 1312BR4540

Valeurs mesurées 3 éléments → NOx : 75 mg/kWh, CO < 10 mg/kWh

(A puissance nominale et 50/30 °C) 4 éléments → NOx : 90 mg/kWh CO < 10 mg/kWh

4 éléments → NOx : 80 mg/kWh, CO < 10 mg/kWh

5 éléments → NOx : 90 mg/kWh, CO < 10 mg/kWh

Date: 16 janvier 2006 Signature

Directeur Technique M. Bertrand Schaff

nique chaff

Généralités



Le montage et l'installation doivent être effectués par des professionnels qualifiés. Le bon fonctionnement de l'appareil est conditionné par le strict respect de la présente notice.

Les condensats des chaudières fioul à condensation sont acides (2 < pH < 3): L'installation d'un système de neutralisation des condensats est recommandée.

2.1 Réglementations pour la France

■ Bâtiments d'habitation

Conditions réglementaires d'installation et d'entretien :

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur, notamment :

- Arrêté modifié du 2 Août 1977

Règles Techniques et de Sécurité applicables aux installations de gaz combustible et d'hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation et de leur dépendances.

- Règlement Sanitaire Départemental

Pour les appareils raccordés au réseau électrique :

- Norme NF C 15-100 - Installations électriques à basse tension -Règles.

■ Etablissements recevant du public (Conditions réglementaires d'installation)

L'installation et l'entretien de l'appareil doivent être effectués conformément aux textes réglementaires et règles de l'art en vigueur,

Règlement de sécurité contre l'incendie et la panique dans les établissements recevant du public :

- Prescriptions générales :
 - Pour tous les appareils : Articles GZ Installations aux gaz combustibles et hydrocarbures liquéfiés.
 - Ensuite, suivant l'usage : Articles CH Chauffage, ventilation, réfrigération, conditionnement d'air et production de vapeur et d'eau chaude sanitaire.
- Prescriptions particulières à chaque type d'établissements recevant du public (hôpitaux, magasins, etc ...).

2.2 Réglementations pour les autres pays

L'installation et l'entretien de la chaudière doivent être effectués par un professionnel qualifié conformément aux réglementations locales et nationales en vigueur.

3 Description

3.1 Généralités

Les chaudières de la gamme **PU 150 Condens** ont les caractéristiques suivantes :

- Chaudières à condensation automatiques autonomes à eau chaude
- Chaudière **** CE.
- Chaudière à raccorder avec des conduits de fumées étanches et résistants aux condensats, en configuration B23 - B23P. Utiliser uniquement des conduits couverts par un avis technique. Exemple : Conduits Ø 80 mm ou Conduits Ø 110 mm livrables en option.
- Brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique
- Tableau de commande X ou R

- Les chaudières de la gamme PU 150 Condens + OBC ont les caractéristiques suivantes :
- Chaudières à condensation automatiques autonomes à eau chaude
- Chaudière **** CE.
- Chaudière à raccorder avec des conduits de fumées étanches et résistants aux condensats, en configuration B23 - B23P. Utiliser uniquement des conduits couverts par un avis technique. Exemple : Conduits Ø 80 mm ou Conduits Ø 110 mm livrables en ontion
- Brûleur à pulvérisation utilisant le fioul domestique
- Tableau de commande X ou R
- Production d'eau chaude sanitaire par ballon de 160 / 250 litres posé au sol sous la chaudière
- La chaudière, le condenseur et le brûleur permettent l'utilisation de tout type de fioul :
- Fioul standard
- Fioul à basse teneur en soufre.

3.2 Composition de la gamme

PUX 150 Condens Chaudière avec tableau de commande

électronique Standard X

PUR 150 Condens Chaudière avec tableau de commande

électronique OE-tronic 3

3.3 Homologations

■ De manière générale

N° d'identification CE : 1312BR4540

Pays de destination: Le présent produit peut être commercialisé dans les états membres de l'Union Européenne, ainsi qu'en Suisse, Islande, Norvège et Roumanie.

▶ Directive 97/23/EC :

Les chaudières à gaz et à fioul fonctionnant à une température inférieure ou égale à 110°C ainsi que les préparateurs d'eau chaude sanitaire dont la pression de service est inférieure ou égale à 10 bar relèvent de l'article 3.3 de la directive, et ne peuvent donc pas faire l'objet d'un marquage CE attestant une conformité à la directive 97/23/CEE.

La conformité des chaudières et des préparateurs ECS Oertli aux règles de l'art, exigée dans l'article 3.3 de la directive 97/23/CEE, est attestée par la marque CE relative aux directives 92/42/CEE, 2006/95/CE et 2004/108/CE.

■ En particulier pour l'Allemagne

Les chaudières PU 150 Condens - PU 150 Condens + OBC sont conformes à la prescription 1. BlmSchV, version 2008.

3.4 Caractéristiques techniques

Les caractéristiques ci-dessous sont données pour un CO₂ de 13% (France) et 12.5% (Belgique) au fioul.Les caractéristiques ci-dessous sont données pour un CO₂ de 12 % au fioul (Allemagne).

Pression de service maximale : 3 barTempérature de service maximale : 100 °C

Réglage du thermostat de chaudière : 30 - 90 °C
Réglage du thermostat de sécurité : 110 °C

- Température ambiante : 20 °C

Type de chaudière				PU 154 Condens PU 154 Condens + OBC 162	
Plage de puissance enfournée		kW	16 - 21	21 - 27	27 - 33
Puissance nominale Pn (40/30 °C)		kW	21.5	27.6	33.7
Plage de puissance utile - à 40/30 °C		kW	16.5-21.5	21.5-27.6	27.6-33.7
Plage de puissance utile - à 80/60 °C		kW	15.4-20.3	20.2-26.1	26.0-31.9
Puissance préréglée (40/30 °C)		kW	20	25	32
Rendement sur PCI - 100 % Pn - Température moyenne : 7		%	95.8	96.2	96.4
Rendement sur PCI - 100 % Pn - Température retour : 30 °	,C	%	101.6	101.6	101.5
Rendement sur PCI - 30 % Pn - Température retour : 30 °C	C	%	101.9	101.9	101.8
Débit nominal d'eau (Puissance nominale)	ΔT = 30K	m ³ /h	0.925	1.188	1.450
Pertes à l'arrêt		W	94	102	116
Pertes par les parois - à $\Delta T = 30 \text{ K}$		%	64	71	73
Puissance électrique auxiliaire (Puissance nominale - Hors	circulateur)	W	225	225	225
Type brûleur			OPN 161	OPN 162	OPN 163
Nombre d'éléments fonte			3	4	5
Nombre d'accélérateurs de convection			2	2	2
Contenance en eau		litres	24	29.5	35
	$\Delta T = 10K$	mbar*	7.5	12.5	19.0
Perte de charge circuit hydraulique	$\Delta T = 15K$	mbar*	3.3	5.6	8.5
	$\Delta T = 20K$	mbar*	1.9	3.1	4.6
Température de fumées (Puissance nominale, 40/30 °C)		°C	<40	<40	<40
Température de fumées (Puissance nominale, 80/60 °C)		°C	75	80	85
Volume circuit de fumées		litres	38	48	58
Débit massique des fumées (Puissance nominale, 40/30 °	C)	kg/h	32	41	50
Pression maximale à la buse de fumées		Pa	4	6	8
	Ø inscrit	mm	240	240	240
Chambre de combustion	Profondeur	mm	308	435	562
	Volume	litres	16	21	26
Poids net	PU 150	kg	188	218	246
	PU 150 + OBC	kg	288	318	376
Capacité du ballon	PU 150 + OBC	litres	160	160	250
Puissance échangée (1) (3)	PU 150 + OBC	kW	21	27	33
Débit continu (1) (3)	Δ T = 35K	litres/h	515	665	810
Débit spécifique ** (2) (3)	$\Delta T = 30K$	litres/min	19.5	20.5	30
Performance N _L - Allemagne		N_L	2.4	2.6	5.2
Capacité de puisage *** (2) (3)	$\Delta T = 30K$	litres/ 10 min	250	255	385
Constante de refroidissement Cr		Wh/24h·L·K		0.26	0.23
Pertes par les parois (ECS)	Δ T = 45K	kW	78	78	108
Puissance électrique auxiliaire (ECS)		kW	80	80	80

⁽¹⁾ Température entrée échangeur : 80 °C Température eau chaude sanitaire : 45 °C

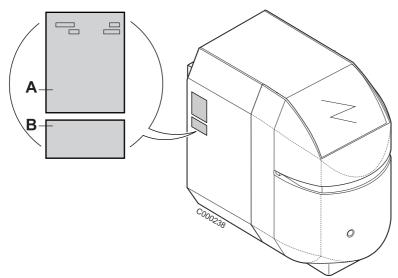
²⁾ Consigne sanitaire = 60 °C Température moyenne eau chaude sanitaire : 40 °C Consigne chaudière : 80 °C

⁽³⁾ Température eau froide : 10 °C Pompe en position 3

¹ mbar = 10 mmCE = 10 daPa = 100 Pa / 1 K = 1 °C

^{**} Débit spécifique : Elévation minimale de température moyenne de 30K que l'appareil peut fournir au cours de deux puisages successifs de 10 minutes entrecoupés d'un arrêt de 20 minutes.

Capacité de puisage : Débit d'eau chaude auquel l'eau peut être puisée pendant une durée de 10 minutes ramené à une température de 30 °C. Condition de départ : Eau à 10 °C dans la chaudière.



- A. La plaquette signalétique identifie le produit et indique en particulier :
- B. La plaquette signalétique du condenseur indique le numéro de série du condenseur
- La date de fabrication : XX (Année) XX (Semaine).
- Le numéro de série.

3.6 Options

- Système de neutralisation des condensats - Colis FM155 Les condensats s'écoulent à travers un réservoir rempli de granulats et y sont neutralisés (pH supérieur à 6.5). Les condensats neutralisés peuvent ensuite être envoyés dans le réseau d'eaux usées.

La station de neutralisation doit être contrôlée au minimum 1 fois par an. L'efficacité de neutralisation des granulats peut être contrôlée en vérifiant le pH des condensats neutralisés à la sortie de l'appareil (au moyen de papier pH).

Si le pH est inférieur à 6.5, il faut impérativement nettoyer la station de neutralisation et remplacer les granulats. Ces derniers ne nuisent pas à l'environnement et peuvent être éliminés sans risques avec les déchets ménagers.

- Des recharges de 5 kg de granulats et 0.5 kg de charbon actif sont disponibles (référence : FM156)
- Pompe de relevage pour l'évacuation des condensats vers une conduite d'égout plus élevée - Colis FM158

Socle pour système de neutralisation des condensats -Colis FM157

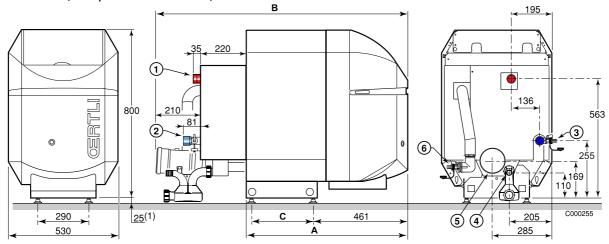
- Réduction 110 / 80 - Colis DY873.

La chaudière est livrée de base avec un raccordement air-fumées ø 110.

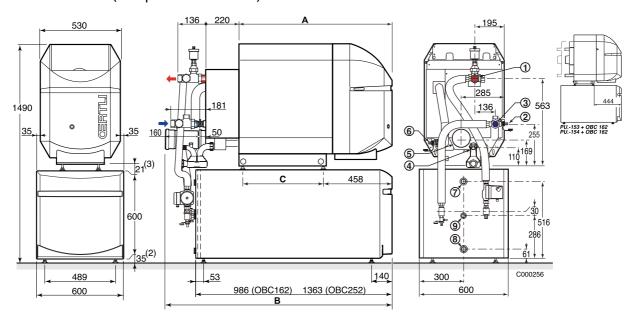
La réduction 110/80 permet l'utilisation de conduits de diamètre 80 mm.

3.7.1 Dimensions des chaudières et ballons

· PU 150 Condens (Exemple: PU 153 Condens)



PU 150 Condens + OBC (Exemple : PU 155 Condens)



		PU 154 Condens PU 154 Condens + OBC 162	
Α	773	900	1027
В	1203	1330	1457
С	300	427	554

- 1. Départ chauffage R 1 1/4 (PU 150)
 - G 1 (PU 150 + OBC)
- 2. Retour chauffage R 1 1/4 (PU 150) G 1 (PU 150 + OBC)
- 3. Robinet de vidange de l'échangeur (raccordement pour tuyau Ø intérieur 14 mm)
- 4. Evacuation des condensats (raccordement pour tuyau Ø intérieur 25 mm)

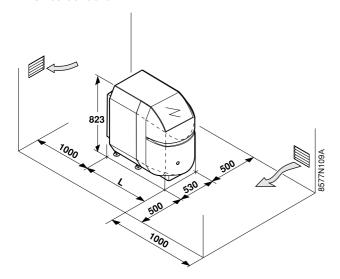
- 5. Buse de fumées ø 110
- Robinet de remplissage/vidange (raccordement pour tuyau Ø intérieur 14 mm)
- 7. Départ eau chaude sanitaire G 1
- 8. Entrée eau froide sanitaire G 1
- Retour boucle de circulation eau chaude sanitaire G 3/4 (facultatif)
- R = Filetage
- G = Filetage cylindrique, étanchéité par joint plat
- (1) Pieds réglables : Cote de base 25 mm. Réglage possible de 25 mm à 40 mm
- (2) Pieds réglables : Cote de base 35 mm. Réglage possible de 35 mm à 40 mm
- (3) Pieds réglables : Cote de base 21 mm. Réglage possible de 21 mm à 40 mm

3.7.2 Dimensions d'implantation

Réserver un espace autour de la chaudière pour assurer une bonne accessibilité à l'appareil.

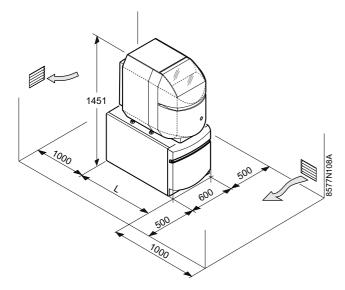
Dimensions minimales conseillées (en mm) :

PU 150 Condens



Chaudière	L (mm)
PU 153	993
PU 154	1 120
PU 155	1 247

• PU 150 Condens + OBC



Chaudière	L (mm)
PU 153 + OBC	987
PU 154 + OBC	1 114
PU 155 + OBC	1 363

Installation

4.1 Lieu d'implantation

Les chaudières PU 150 Condens doivent être installées dans un local à l'abri du gel.

Afin d'éviter une détérioration de la chaudière, il convient d'empêcher la contamination de l'air de combustion par des composés chlorés et/ou fluorés qui sont particulièrement corrosifs. Ces composés sont présents, par exemple, dans les bombes aérosols, peintures, solvants, produits de nettoyage, lessives, détergents, colles, sel de déneigement, etc...

Par conséquent :

- Ne pas aspirer de l'air évacué par des locaux utilisant de tels produits: salon de coiffure, pressings, locaux industriels (solvants), locaux avec présence de machines frigorifiques (risques de fuite de réfrigérant), etc...
- Ne pas stocker de tels produits à proximité des chaudières.

En cas de corrosion de la chaudière et/ou de ses périphériques par des composés chlorés et/ou fluorés, la garantie contractuelle ne saurait trouver application.

Lors de l'installation de la chaudière, il faut respecter le degré de protection IPX2D.

4.2 Montage



Voir : Notice d'installation de la chaudière.

4.3 Aération



Les chaudières à condensation exigent un système d'évacuation des fumées ou d'amenée d'air frais spécialement adapté au mode de service. L'installation doit être réalisée conformément à la législation en vigueur.

Disposer les entrées d'air par rapport aux orifices de ventilation haute pour que l'air se renouvelle dans l'ensemble de la chaufferie.



Ne pas obstruer (même partiellement) les entrées d'air dans le local.

Les sections minimales ainsi que les emplacements de l'arrivée d'air frais et de l'évacuation d'air sont réglementés par l'arrêté du 21/03/ 1968 modifié par les arrêtés de 26/02/1974 et 03/03/1976.

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage collectif (installations inférieures à 70 kW)

- L'amenée d'air frais doit :
 - Aboutir à la partie basse du local,
 - Être de section libre minimale calculée sur la base de 0.03 dm² par kilowatt de puissance installée et au moins égale à 2.5 dm².
- L'évacuation de l'air doit :
 - Être placée en partie haute du local,
 - Monter au-dessus de la toiture (sauf dispositif d'efficacité comparable ne gênant pas le voisinage),
 - Être de section libre (correspondant aux 2/3 de celle d'amenée d'air et au moins égale à 2.5 dm²).

■ Générateur installé dans un bâtiment à usage individuel

- Une arrivée suffisante d'air frais doit être disposée le plus près possible des appareils. Sa section doit être d'au moins 0.5 dm².
- En partie haute, une évacuation d'air doit assurer une ventilation efficace.

■ Etablissements recevant du public

- ▶ Etablissement neuf: Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations supérieures à 20 kW et inférieures ou égales à 70 kW).
- ► Etablissement existant : Se référer à l'arrêté du 25/06/1980 (installations inférieures à 70 kW).

4.4 Raccordements de la fumisterie

- Les parties horizontales côté fumées seront réalisées avec une pente de 3 % vers la chaudière. La section d'aération du local pour les raccordements du type B₂₃ (c'est-à-dire aspiration de l'air de combustion dans le local) doit être conforme à la norme DTU 61.1.
- Les raccordements des conduits cheminée de type B_{23P} étant en pression doivent être soit installés à l'extérieur, soit dans une gaine maçonnée intérieure ventilée. La ventilation doit être assurée :
- par un orifice situé en partie basse, prenant l'air soit dans les parties communes ventilées ou soit directement à l'extérieur, et
- par un orifice situé en partie haute débouchant à l'extérieur. La section minimale du vide d'air et des orifices à prévoir doit être de 100 cm² (section libre).

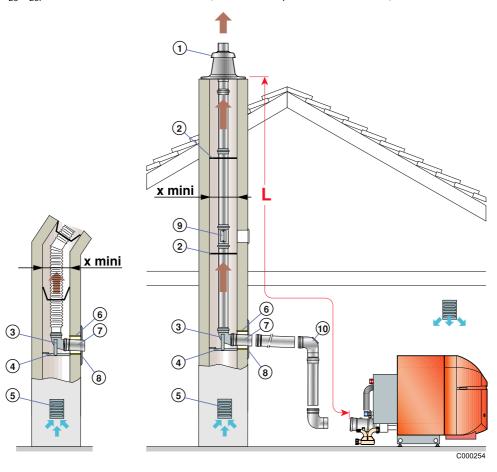
Des parties démontables dans cette gaine doivent permettre l'inspection du conduit de fumées sur tout son parcours.

Respecter les consignes d'installation et les informations concernant les longueurs admises des conduits de fumées.

- Monter le conduit de fumées conformément aux instructions de montage.
- ▶ Contrôler l'étanchéité conformément aux règles en vigueur.

4.4.1 Raccordement air/fumées

Configuration type B₂₃-B_{23P}: Raccordement à une cheminée (air comburant pris dans la chaufferie)



- 1 Terminal avec solin
- 2 Etoiles de centrage (2 pièces)
- 3 Coude 87°
- 4 Rail support
- 5 Grille d'aération
- 6 Fourreau
- 7 Rallonge 0.5 m
- 8 Plaque de finition

- 9 Tube de visite droit
- 10 Coude de visite
- Pour la Belgique : La nature du conduit de raccordement entre la cheminée et la chaudière doit être conforme à la norme pr. NBN 61-002.
- \triangle

Le conduit de fumisterie ne doit pas être maçonné dans la cheminée.

4.4.2 Longueurs des conduits air/fumées

		Ø 80 mm Rigide	Ø 80 mm Flexible	Ø 110 mm Rigide	Ø 110 mm Flexible
Lmax		18	15	20	17
Xmini	Ø	160	160	190	190
AIIIIII	Section	140x140	140x140	170x170	170x170

Lmax se mesure en additionnant les longueurs des conduits air/fumées droits et les longueurs équivalentes des autres éléments :

Longueurs équivalentes des conduits PPS (m)	Ø 110	Ø 80
Coude 87°	2	1.9
Coude 45°	1.1	1.2
Tube de visite droit	0.5	0.3
Coude 87° de visite	2	0.7

4.5 Raccordement hydraulique

L'installation doit être réalisée suivant la réglementation en vigueur, les règles de l'art et les recommandations contenues dans la présente notice.

Pour les chaudières PU 150 Condens + OBC : Avant d'effectuer le raccordement à l'installation de chauffage, procéder au montage et au raccordement entre la chaudière et le préparateur ECS.



Voir : Notice d'installation de la chaudière.

4.5.1 Recommandations importantes pour le raccordement du circuit chauffage

Il ne doit exister entre la chaudière et les soupapes de sécurité, aucun organe d'obturation totale ou partielle (France: DTU-65.11, § 4.22 - NF P 52-203).

Les installations de chauffage doivent être conçues et réalisées de manière à empêcher le retour des eaux du circuit chauffage et des produits qui y sont introduits, vers le réseau d'eau potable (article 16-7 du Réglement Sanitaire Départemental-type). Un disconnecteur CB (disconnecteur à zone de pressions différentes non contrôlables) doit être installé pour le remplissage du circuit chauffage suivant la norme NF P 43-011.

Avant de procéder aux raccordements hydrauliques du circuit chauffage et de l'échangeur du préparateur eau chaude sanitaire, il est indispensable de rincer ces circuits pour évacuer toutes particules qui risqueraient d'endommager certains organes (soupape de sécurité, pompes, clapets...).



Dans le cas d'installations à protection thermostatique, seules les soupapes de sécurité portant la mention "H" peuvent être raccordées, et ce uniquement au piquage de sécurité départ de la chaudière ; leur capacité de vidange doit correspondre à la puissance nominale utile maximale de la chaudière (Allemagne : DIN 4751 fiche 2).

Raccordement hydraulique du circuit eau sanitaire



Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

4.5.3 Exemples d'installation

Les schémas suivants sont donnés à titre d'exemple. D'autres raccordements peuvent être réalisés.

■ Légende des schémas

- 1 Départ chauffage
- 2 Retour chauffage
- 3 Soupape de sécurité 3 bar
- 4 Manomètre
- 7 Purgeur automatique
- 9 Vanne
- 10 Vanne mélangeuse 3 voies
- 11 Accélérateur chauffage
- 16 Vase d'expansion
- 17 Vanne de vidange
- 18 Remplissage du circuit chauffage
- 21 Sonde de température extérieure

Pas de sonde avec le tableau X

- Livrée d'origine avec le tableau R
- 22 Sonde chaudière de la régulation
- 23 Sonde de température départ après vanne mélangeuse
- 24 Entrée primaire de l'échangeur du préparateur ECS
- 25 Sortie primaire de l'échangeur du préparateur ECS
- 26 Pompe de charge sanitaire
- 27 Clapet anti-retour
- 28 Entrée eau froide sanitaire
- 29 Réducteur de pression
- 30 Groupe de sécurité taré et plombé à 7 bar
- 31 Préparateurs indépendants d'eau chaude sanitaire
- 32 Pompe de bouclage eau chaude sanitaire (facultative)
- 33 Sonde de température eau chaude sanitaire (Option)
- 44 Thermostat limiteur 65 °C à réarmement manuel pour plancher chauffant (France : DTU 65.8, NF P 52-303-1)
- 50 Disconnecteur
- Robinet thermostatique
- 52 Soupape différentielle (avec options EA 62 et EA 64)
- 56 Retour boucle de circulation ECS
- 57 Sortie eau chaude sanitaire
- 65 Circuit basse température (radiateurs ou chauffage par le sol)
- 75 Pompe à usage sanitaire

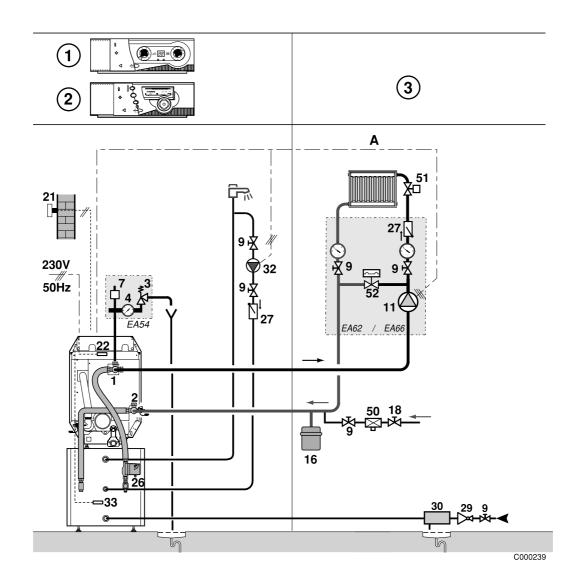
■ Options

- EA 54 Kit de sécurité hydraulique
- EA 59 Collecteur pour 2 circuits
- EA 60 Collecteur pour 3 circuits
- **EA 62** Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe 3 vitesses
- EA 64 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe 3
- EA 66 Module hydraulique pour 1 circuit direct avec pompe électronique
- EA 68 Module hydraulique pour 1 circuit avec vanne avec pompe électronique

- 1 Tableau de commande X (Standard)
- ② Tableau de commande R (OE-tronic 3)

Options nécessaires :

3 Aucune option nécessaire

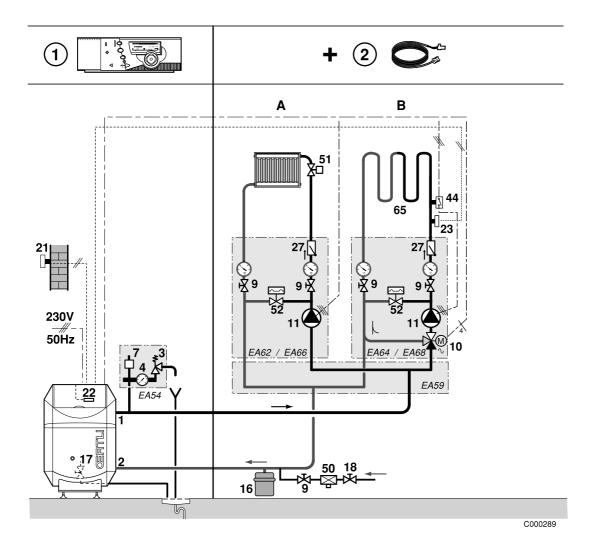


1 Tableau de commande R (OE-tronic 3)

Options nécessaires :

② Sonde de départ - Colis AD199

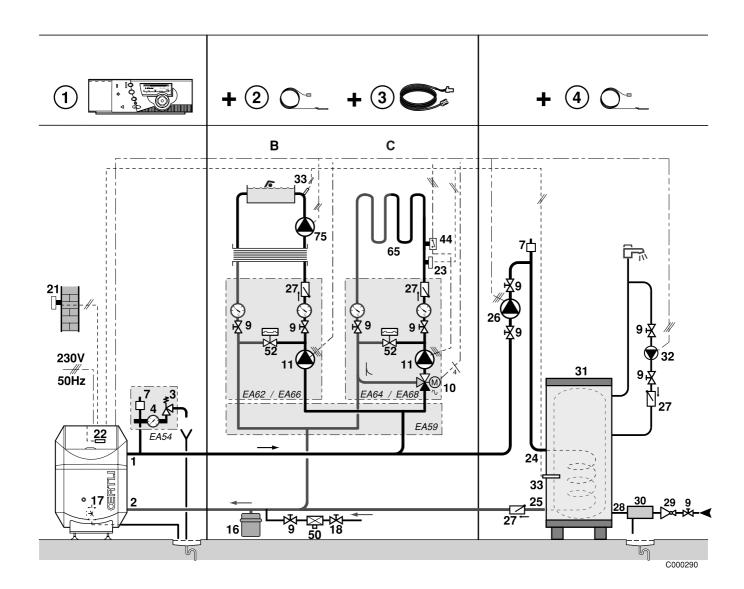
Le circuit A peut ne pas être présent.



1 Tableau de commande R (OE-tronic 3)

Options nécessaires :

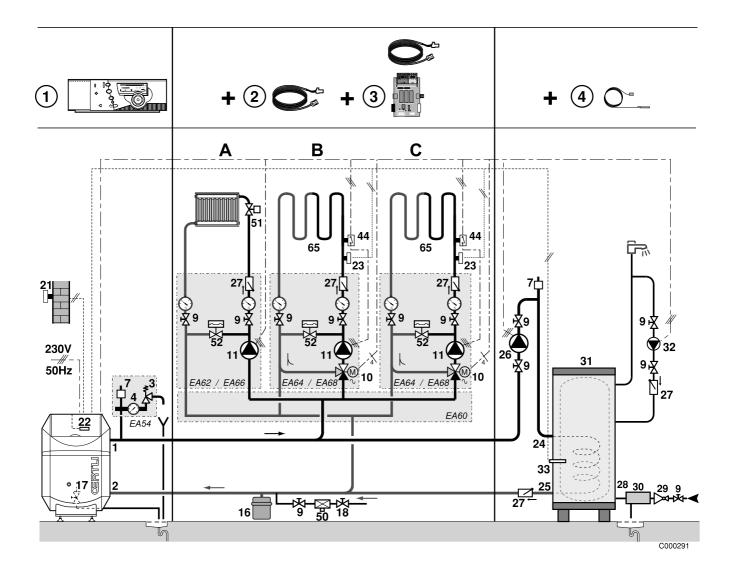
- 2 1 Option sonde ECS Colis AD212
- 3 1 option platine avec sonde départ AD196
- 4 1 Option sonde ECS Colis AD212



1 Tableau de commande R (OE-tronic 3)

Options nécessaires :

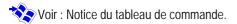
- 2 1 Option sonde de départ Colis AD199
- 3 1 Option "Platine vanne mélangeuse" + sonde de départ Colis AD196
- 4 1 Option sonde ECS Colis AD212



4.6 Brûleur



4.7 Raccordements électriques



Mise en service

5.1 Vérifications avant mise en service

La première mise en service doit être effectuée par un professionnel qualifié.

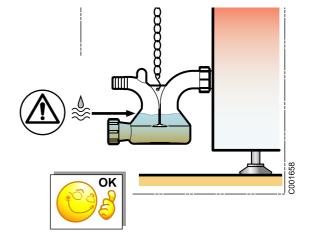
Avant la mise en service, l'installation de chauffage doit être entièrement vidée et rincée.

5.2 Remplissage du siphon

Vérifier que le siphon est rempli d'eau :

Niveau d'eau (minimum): 1/2

En cas de fonctionnement avec le siphon vide, des produits de combustion s'échapperont dans le local où est installée la chaudière.

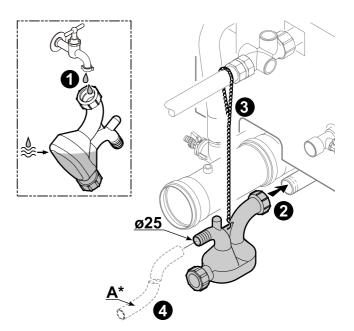


Sinon:

- Démonter le siphon
- Remplir le siphon d'eau
- Remonter le siphon :

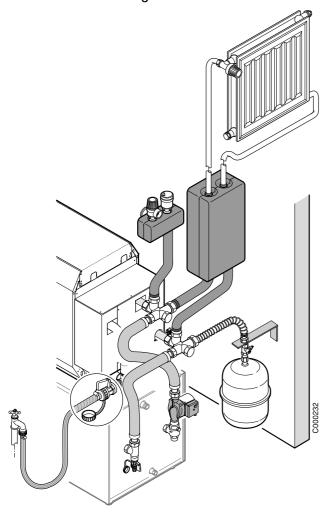
🕂 Ajuster la chaînette: Les condensats doivent pouvoir s'écouler naturellement de la sortie de la chaudière vers la station de neutralisation.

A*: Tuyau d'écoulement



5.3 Remplissage en eau de l'installation

■ Circuit de chauffage

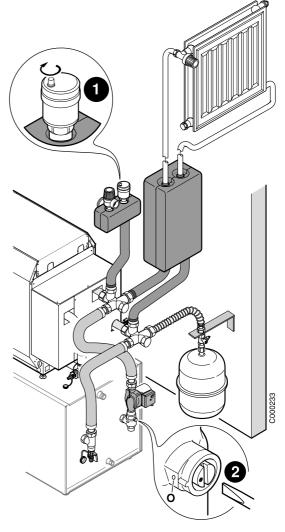


- 1. Effectuer le remplissage lentement par le point bas de l'installation chauffage :
 - Soit par le robinet de remplissage et de vidange (voir dessin cidessus). Dans ce cas, le tuyau (Ø intérieur 14 mm) doit être impérativement débranché après le remplissage.
 - Soit par le disconnecteur mis en place par l'installateur (voir repère 50 schémas de principe ci-avant).

2. Purger l'installation

Purger l'air de l'installation en partie haute par l'ouverture d'un ou plusieurs purgeurs. Fermer le(s) point(s) de purge lorsque l'eau apparaît.

■ Echangeur du préparateur ECS



Pour que la purge de l'échangeur du préparateur ECS puisse s'effectuer correctement, procéder comme suit :

- 1 Dévisser le bouchon du purgeur automatique.
- 2 Mettre le clapet anti-thermosiphon en position ouverte (O).

Ces éléments seront remis dans leur position initiale une fois la mise en service de la chaudière effectuée.

3. Contrôles finaux :

Contrôler l'étanchéité de tous les raccords de l'installation

Contrôler le fonctionnement de la soupape de sécurité chauffage.

5.4 Mise en service

Voir aussi :

- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire (PU 150 Condens + OBC)

 Λ

Le remplissage, la purge et les contrôles d'étanchéité des circuits ECS (éventuellement) et chauffage doivent se faire conformément aux notices préparateur d'ECS et chaudière.

Entretien

6.1 Contrôle et nettoyage des principaux composants

Niveau d'eau 6.1.1

Vérifier régulièrement le niveau d'eau de l'installation. Le compléter, au besoin, en évitant une entrée brutale d'eau froide dans la chaudière chaude. Si cette opération se répète plusieurs fois par saison, chercher la fuite et y remédier.



Ne pas vidanger l'installation, sauf en cas de nécessité absolue. Exemple: Absence de plusieurs mois avec risque de gel dans le bâtiment.

6.1.2 Organes de sécurité

Vérifier le bon fonctionnement des organes de sécurité (en particulier la soupape du circuit chauffage).

6.2 Chaudière

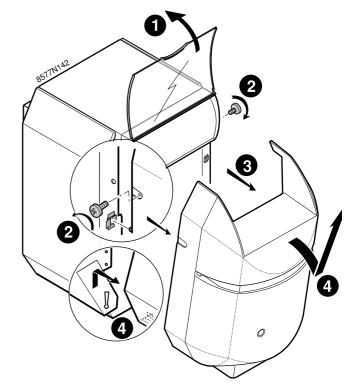
Le bon rendement de la chaudière dépend de son état de propreté.

Le nettoyage de la chaudière doit se faire aussi souvent que nécessaire et, comme la cheminée, au moins une fois par an, voire davantage selon la réglementation en vigueur et le contrat d'assurance souscrit.



Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

Pour accéder aux différents organes à entretenir et à vérifier, il est nécessaire de démonter le panneau/capot avant de la chaudière. Voir dessin ci-contre.



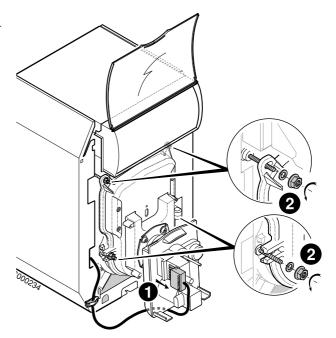
Opérations de nettoyage : Voir pages suivantes.

Après nettoyage et entretien :

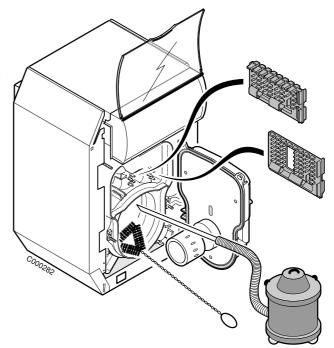
- Effectuer l'entretien du brûleur.
- Refermer la porte foyère.
- Remonter le capot avant.
- Effectuer les essais de bon fonctionnement et les mesures de combustion.

1 Débrancher le câble brûleur.

2 Dévisser les 4 écrous à embase avec rondelles plates. Ouvrir la porte foyère.



- Enlever les accélérateurs de convection.
- Ramoner soigneusement les carneaux à l'aide de la brosse livrée à cet effet. Brosser également le foyer.
- Aspirer les suies dans le bas des carneaux et dans le foyer à l'aide d'un aspirateur dont le diamètre du tube d'aspiration est inférieur à 40 mm.
- Remettre les accélérateurs de convection en place.
- Refermer la porte foyère.
- Remonter la façade avant.





Ne ramonage chimique n'est pas autorisé pour ce type de chaudière.

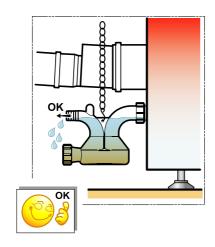
6.2.2 Condenseur - Evacuation des condensats

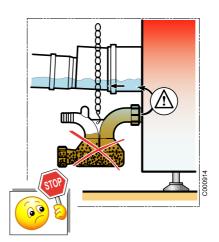
L'entretien du condenseur et de la station de neutralisation des condensats doivent être effectués obligatoirement au moins une fois par an par un professionnel qualifié.

Les opérations de nettoyage se font toujours chaudière éteinte et alimentation électrique coupée.

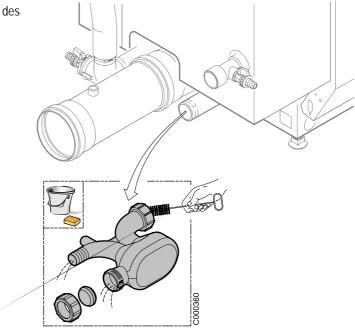
Pour assurer la sécurité de fonctionnement de la chaudière : Contrôler et nettoyer impérativement une fois par an le siphon et le conduit d'évacuation des condensats.

Sans entretien annuel, le siphon risque de se boucher, les condensats ne pourront plus s'écouler et rempliront le conduit d'évacuation des fumées entraînant un dysfonctionnement de la chaudière.

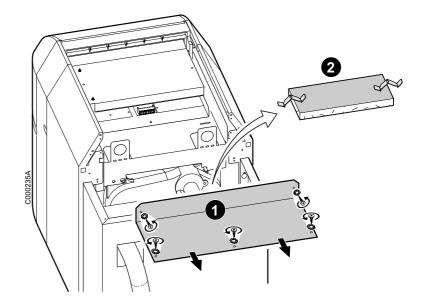




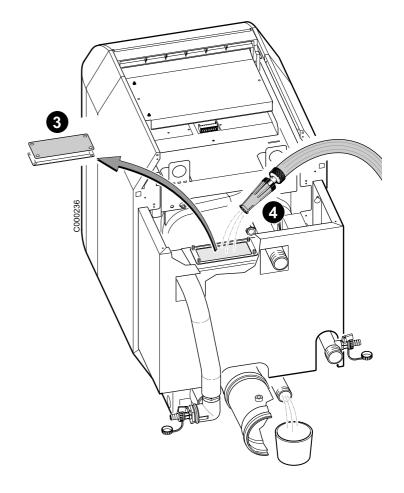
▶ Démonter le siphon et le rincer à l'eau pour éviter toute formation de bouchon. Le siphon permet l'écoulement des condensats.



- Démonter le chapiteau
- ▶ Démonter le panneau arrière supérieur
- Démonter l'isolation supérieure

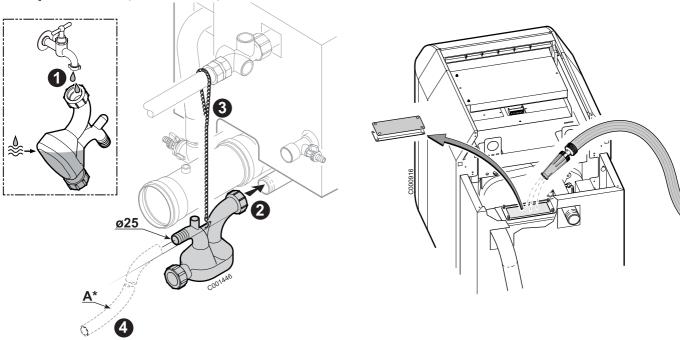


- Démonter la trappe de l'échangeur (Démonter les écrous + rondelles).
- Rincer l'échangeur à l'eau,



- Remplir le siphon d'eau
- Le siphon une fois mis en place, peut aussi être rempli d'eau par la trappe de l'échangeur,
- Remonter le siphon
- Ajuster la chaînette : Les condensats doivent pouvoir s'écouler naturellement de la sortie de la chaudière vers la station de neutralisation.
- Contrôler le joint de la trappe (Remplacer si nécessaire).
- Cette trappe assure l'étanchéité de l'échangeur.
- Remonter la trappe de l'échangeur





6.2.3 Système de neutralisation des condensats - (Option)

La station de neutralisation doit être contrôlée au minimum 1 fois par an.

L'efficacité de neutralisation des granulats peut être contrôlée en vérifiant le pH des condensats neutralisés à la sortie de l'appareil (au moyen de papier pH).

6.2.4 Nettoyage de l'habillage et de la vitre

- Utiliser exclusivement de l'eau savonneuse et une éponge.
- Rincer à l'eau claire.

- Sécher avec un chiffon doux ou une peau de chamois.

6.3 Brûleur



Voir : Notice du brûleur.

6.4 Préparateur d'eau chaude sanitaire

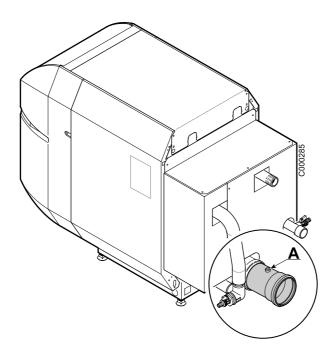


Voir : Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire.

7 Instructions ramoneur



- Contrôler le thermostat de sécurité : Appuyer sur le bouton TEST STB jusqu'à la coupure de la chaudière.
- Déterminer les pertes par les fumées et le smoke.
- Contrôler la fumisterie et la nettoyer.



A : Prise de mesure

8 Arrêt de la chaudière

Précautions à prendre s'il y a risque de gel

Circuit de chauffage :

Utiliser un antigel bien dosé pour éviter le gel de l'eau de chauffage. A défaut, vidanger entièrement l'installation. Dans tous les cas, consulter l'installateur.

Circuit eau chaude sanitaire :

Vidanger le ballon et les tuyauteries d'eau sanitaire.

Précautions à prendre en cas d'arrêt prolongé (un an ou plus)

- Faire ramoner soigneusement la chaudière et la cheminée.
- Fermer la porte de la chaudière pour éviter toute circulation d'air à l'intérieur.
- ▶ Enlever le tuyau reliant la chaudière à la cheminée et fermer la buse avec un tampon.

Pièces de rechange PU 150 Condens - PU 150 Condens + OBC

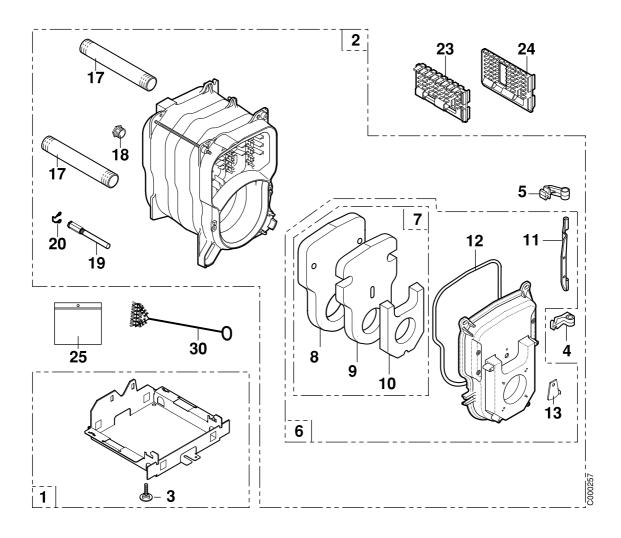
26/07/07 - 300005502-002-C

Pour commander une pièce de rechange, il est indispensable d'indiquer le numéro de code figurant dans la liste, en face du repère de la pièce désirée.

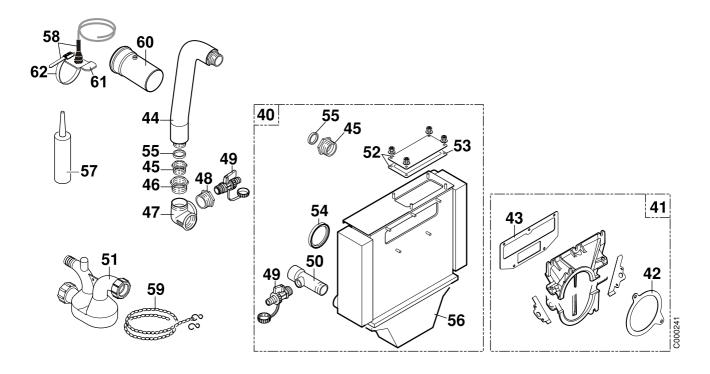


- Notice du tableau de commande
- Notice du brûleur
- Notice du préparateur d'eau chaude sanitaire (PU 150 Condens + OBC).

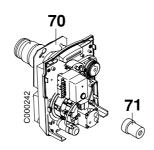
Corps de chaudière



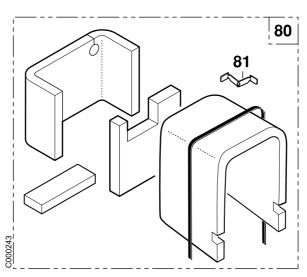
Condenseur



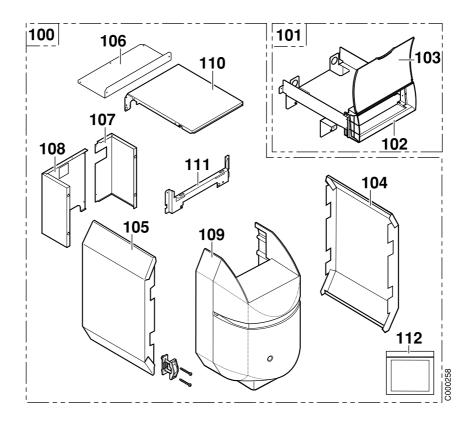
Brûleur



Isolation



Habillage



Donàroo	Codo	Décimation
Repères	Code	Désignation Corps de chaudière
1	123188	Socie complet 3 éléments
1	123189	Socie complet 4 éléments
1	123190	Socie complet 5 éléments
	123170	Corps de chaudière condensation - 3
2	200004130	éléments
2	200004131	Corps de chaudière condensation - 4 éléments
2	200004132	Corps de chaudière condensation - 5 éléments
3	180331	Pied réglable M_10x35
4	123192	Charnière inférieure
5	123193	Charnière supérieure
6	181532	Porte foyère complète
7	702310	Isolation porte foyère complète
8	181535	Isolation arrière porte
9	181534	Isolation intermédiaire porte
10	181533	Isolation avant porte
11	123196	Axe pour porte foyère
12	121870	Cordon fibre de verre silicone
13	200006328	Volet
17	300005411	Tube départ/retour chauffage
18	600684	Bouchon 1/2"
19	123205	Doigt de gant
20	120166	Ressort pour doigt de gant
23	121867	Turbulateur central
24	121868	Turbulateur droit
25	121874	Sachet visserie corps
30	121883	Brosse
	700504	Condenseur
40	703581	Condenseur
41	703582	Buse complète chaudière condensation
42	703583 703584	Joint plat element buse condenseur Joint plat buse condenseur
43	182085	Flexible inox longueur 350
45	703585	Raccord - G1 - R1
	703586	Réduction 1"1/4 - 1"
46		Distributeur - 1"1/4
47	703587 703588	Mamelon 1"1/4 - 1/2"
49	181971	Robinet de vidange 1/2"
50	300005412	Tube retour condenseur
51	300003412	Siphon - Ø 32 x 190 x 135
52	703591	Trappe de visite + Joint
53	703591	Joint de la trappe de visite
54	300005720	Joint de la trappe de visite Joint à lèvre ø 110 mm - EPDM
55	122418	Joint Ø 30X21X2
56	300012075	Bac condenseur
57	300012073	Tube de mastic silicone graphité
58	200012077	Circuit électrique + Thermostat de fumées
		+ Collier
59	300014230	Chaînette
60	300006703	Tube Ø110 - longueur 220
61	200010640	Support pour thermostat de fumées
62	300013577	Collier
		Brûleur + Divers
70	100003880	Brûleur fioul : OPN161 LEV/21
70	100003881	Brûleur fioul : OPN161 LEV/27
70	100003882	Brûleur fioul : OPN161 LEV/33
71	012103	Rallonge réarmement

Repères	Code	Désignation
		Isolation + Habillage
80	200006292	Isolation corps : PU 153 Condens
80	200006293	Isolation corps : PU 154 Condens
80	200003898	Isolation corps : PU 155 Condens
81	123214	Attache
100	200003899	Habillage complet PU 153 Condens
100	200003900	Habillage complet PU 154 Condens
100	200003901	Habillage complet PU 155 Condens
101	182067	Traverse support complète
102	182039	Carcasse tableau de commandeVitre
103	182040	Vitre
104	200003912	Panneau latéral droit 3 éléments
104	200003917	Panneau latéral droit 4 éléments
104	200003918	Panneau latéral droit 5 éléments
105	200003913	Panneau latéral gauche 3 éléments
105	200003919	Panneau latéral gauche 4 éléments
105	200003930	Panneau latéral gauche 5 éléments
106	200003886	Panneau arrière supérieur
107	200003885	Panneau arrière droit gris
108	200003914	Panneau arrière gauche gris
109	182049	Capot avant complet PU 150 Condens
110	700531	Chapiteau 3 éléments
110	125191	Chapiteau 4 éléments
110	125192	Chapiteau 5 éléments
111	8577-8035	Traverse supérieure arrière
112	702311	Sachet visserie habillage

OERTLI THERMIQUE S.A.S.

www.oertli.fr



Direction des Ventes France

Z.I. de Vieux-Thann 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018 F-68801 Thann Cedex

≈ 03 89 37 00 84

3 03 89 37 32 74

Assistance Technique PRO

- **Ø** 03 89 37 69 32
- **Ø** 03 89 37 69 33
- **Ø** 03 89 37 69 34
- **3** 03 89 37 69 35
- □ assistance.technique@oertli.fr

OERTLI ROHLEDER WÄRMETECHNIK GmbH





Raiffeisenstraße 3 D-71696 MÖGLINGEN

Ø 07141 24 54 0

3 07141 24 54 88

OERTLI DISTRIBUTION BELGIQUE N.V. S.A.

www.oertli.be

Park Ragheno Dellingstraat 34 B-2800 MECHELEN

Ø 015 - 45 18 30

a 015 - 45 18 34

info@oertli,be

OERTLI SERVICE AG

VESCAL S.A. • Systèmes de chauffage



Service technique Technische Abteilung Servizio tecnico

Bahnstraße 24 CH-8603 SCHWERZENBACH

© 01 806 41 41

△ 01 806 41 00

www. heizen.ch

Service commercial Verkaufsbüro Servizio commerciale

Z.I. de la Veyre, St-Légier CH-1800 VEVEY 1

₡ 021 943 02 22

a 021 943 02 33

© Droits d'auteur

Toutes les informations techniques contenues dans la présente notice ainsi que les dessins et schémas électriques sont notre propriété et ne peuvent être reproduits sans notre autorisation écrite préalable.

Sous réserve de modifications.

17/12/07



OERTLI THERMIQUE S.A.S.

Z.I. de Vieux-Thann 2, avenue Josué Heilmann • B.P. 50018 F-68801 Thann Cedex

C E 1312